



COMPTE RENDU DE LA NEGO DU 19 NOVEMBRE 2015 .

Nous constatons l'absence de la délégation CFDT dont nous avons reçu la composition 10 jours plus tôt.

Il semble que les événements de la veille à St DENIS aient créé quelques difficultés pour certains, malgré la désignation de remplaçants possibles.

1): La BDES, correspond aux informations régulièrement mises à jour que la direction doit mettre à disposition des représentants du personnel.

Après une première lecture, il semble que le texte proposé par la Direction ressemble à la loi, sans plus....

2) La complémentaire santé : La seule véritable négociation qui puisse se tenir correspond à la répartition des cotisations.

Dans un premier temps compte tenu de la suppression de la sur- complémentaire la CGT propose que les 180000 € économisés par la Direction soient redistribués aux salariés sous forme de participation supplémentaire à la Prévoyance.

La direction refuse !

Au cours de la discussion nous apprenons que les salariés qui cotisent exclusivement en tranche B (gros salaires) payent moins proportionnellement que les petits salaires en tranche A.

**La CGT propose dans le cadre de la nouvelle entreprise une mesure sociale :
Répartition des cotisations 60% NXTO 40% salarié uniquement sur la partie tranche A et 50/50 pour les salariés qui cotisent uniquement en tranche B.**

La RH et un représentant de l'UNSA qui se trouverait en tranche B ne sont pas d'accord pour la deuxième solution !

LA CGT POSE UNE QUESTION : représentant du personnel ou représentant personnel ?
Chacun trouvera sa réponse !

3) Télétravail : La modification de l'accord porte sur un problème technique (l'expertise électrique est-elle obligatoire ?) la CGT préfère voir avec le CHSCT.